

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mardi 15 avril 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagnier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	46	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye -Clément Lemerrier -Géry Denis -Gilles Mercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Julie Bordet – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	12	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé -Lisa Boyer -Alfred Gonnard - Joël Constant – Bruno Limerat – Christophe Rossard -Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -Edwige Badel
Procurations	7	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Bruno Limerat à Daniel Bonnefond Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janailac Edwige Badel à Julie Bordet

DELIBERATION N° 2025 /72 : (Code Nomenclature /7.10)**DATE : 15 AVRIL 2025****RAPPORTEUR : Jean-Pierre Chaumette****OBJET : Conditions d'ouverture des piscines intercommunales 2025**

Calendrier et horaires d'ouverture des piscines intercommunales pour 2025 ;

Ouverture aux scolaires le 19 mai 2025 ;

Ouverture au public en période scolaire soit du 1er juin au 4 juillet 2025 et du 1er au 14 septembre 2025.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ribérac	16h30- 19h00	16h30- 19h00	12h00- 19h00	16h30- 19h00	16h30- 19h00	10h00- 14h00 15h00- 19h00	10H00- 13h00 15h00- 19H00
Verteillac	16h30- 19h00	16h30- 19h00	15h00- 19h00	16h30- 19h00	16h30- 19h00	10H00- 12h00 15h00- 19H00	

Ouverture au public pendant les vacances scolaires : du juillet au 4 septembre août 2025

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ribérac	10h00- 14h00 15h00- 19h00	10h00- 14h00 15h00- 19h00	10h00- 19h00	10h00- 14h00 15h00- 19h00	10h00- 14h00 15h00- 19h00	10h00- 14h00 15h00- 19h00	10H00- 13h00 15h00- 19H00
Verteillac	10H00- 12h00 15h00- 19H00	10H00- 12h00 15h00- 19H00	10H00- 12h00 15h00- 19H00	10H00- 12h00 15h00- 19H00	10H00- 12h00 15h00- 19H00	10H00- 12h00 15h00- 19H00	15h00- 19H00

***Nocturne à la piscine de Ribérac jusqu'à 20h le vendredi soir du 11 juillet au 8 août 2025**

Fermeture de la piscine Intercommunale de Verteillac le 31 août 2025.

En fonction des conditions climatiques la piscine Intercommunale de Ribérac pourra être fermée au public à partir du 1^{er} septembre 2025.

Tarifs applicables au service des sports

Sur proposition de la commission des Sport, le conseil communautaire a l'unanimité décide d'adopter les tarifs suivants aux activités et sites sportifs de la CCPR :

Piscines intercommunales

Enfants de moins de 3 ans		GRATUIT
Enfants de 3 à 9 ans	Unité	1.50€
	Carnet de 10 entrées	12.50€
	Carte saison	30.00€
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, 10-18 ans, étudiants (sur présentation d'un justificatif)	Unité	1.50€
	Carnet de 10 entrées	14.00€
	Carte saison	40.00€
Adultes	Unité	3.00€
	Carnet de 10 entrées	25.00€
	Carte saison	65.00€
Tarif de groupe - de 18 ans (à partir de 10 personnes)	accompagnant 1 gratuité pour 8 de + de 6 ans 1 gratuité pour 5 moins de 6 ans	1.20€
Tarif de groupe + de 18 ans (à partir de 10 personnes)		2.50€
Accompagnateur Visiteur		0.50€
Location aquabike	1 séance	7.50€
	carte de 5 séances	30.00€
	carte de 10 séances	50.00€
Ecole de natation	1 séance 8-12 ans	3.00€
Aquagym /Aquatrainning	1 séance	12.50€
	Carte de 10 séances	85.00€

Gratuité pompiers volontaires, scolaires CCPR, CLSH CCPR

Les participants de l'été actif lors des séances de plongée

Une carte 10 bains est valable pour la saison en cours et les saisons suivantes.

Location d'une ligne d'eau pour les titulaires du BESAN

200€/saison

Location de la buvette de la piscine de Ribérac

150€/mois

AR Prefecture

024-200040400-20250415-2025_72-DE
Reçu le 17/04/2025

2025/72 du 15 avril 2025 - CCPR

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 55

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 30-04-2025

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance
du 15 avril 2025
Yves Mahaud**

